

# L'apport sémantique de à dans les alternances verbales

Charles Mignot

Tulane University, 6823 St Charles Ave, New Orleans, LA 70118, États-Unis d'Amérique

**Résumé.** Cette contribution examine l'apport sémantique de la préposition *à* dans les cas d'alternance des verbes *contredire*, *parer*, *satisfaire*, *toucher* et *viser*. Ces verbes peuvent se construire soit avec un objet direct soit avec un objet indirect introduit par la préposition *à*. S'inscrivant dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive définie par Langacker (2008), cette étude montre que la différence de sens observée entre la construction directe et indirecte du verbe peut être attribuée au sémantisme abstrait de la préposition *à* : l'expression d'un but abstrait pour *parer* et *viser*, l'expression d'une localisation abstraite pour *contredire* et *satisfaire* et les deux sens pour le verbe polysémique *toucher*.

**Abstract. The Semantic Import of à in Verbal Alternations.** This article examines the semantic import of the preposition *à* 'at/to' for the alternation cases of the verbs, *contredire* 'to contradict', *parer* 'to ward off/guard against', *satisfaire* 'to satisfy', *toucher* 'to touch' et *viser* 'to aim'. These verbs can be constructed with either a direct object or an indirect object introduced by *à*. Couched in the theoretical framework of Cognitive Grammar, as defined by Langacker (2008), this study shows that the meaning difference observed between the direct and indirect construction of the verb can be attributed to the abstract meaning of the preposition *à* : the expression of an abstract goal for *parer* and *viser*, the expression of an abstract localization for *contredire* and *satisfaire* and both meanings for the polysemic verb *toucher*.

## 1. Introduction

Cette étude porte sur le sémantisme de la préposition *à* dans la construction de verbes qui montrent des cas d'alternances verbales comme, par exemple, *toucher* (1) et *viser* (2) :

- (1a) Il touche l'ordinateur.
- (1b) Il touche à l'ordinateur.
- (2a) Il vise la perfection.
- (2b) Il vise à la perfection.
- (2c) Il vise la cible.
- (2d) \*/ ?Il vise à la cible.

Ces verbes peuvent se construire avec un objet direct (1a, 2a, 2c) ou indirect introduit par *à* (1b, 2b, 2d) et l'alternance de leur construction entraîne une différence de sens plus ou moins évidente. Alors que la construction directe de *toucher* en (1a) implique un simple contact, sa construction indirecte en (1b) sous-entend un contact avec l'objet afin de le manipuler. Bien que la différence sémantique entre la construction directe (2a) et indirecte (2b) de *viser* soit sans doute moins flagrante que celle de *toucher*, il existe, cependant, comme le montre la différence d'acceptabilité de (2c) et (2d), des contraintes d'ordre syntaxique et/ou sémantique qui régissent le type d'objets avec lesquels le verbe peut se construire.

Le but de cet article est de démontrer que les différences sémantiques observées entre la construction directe et indirecte de certains verbes peuvent être attribuées au sémantisme de la préposition *à*. Pour des raisons pratiques, l'analyse ne portera que sur les verbes *contredire*, *parer*, *satisfaire*, *toucher* et *viser*, mais peut être étendue à d'autres verbes partageant les mêmes caractéristiques. Ces verbes peuvent tous se construire avec un objet direct ou un objet indirect introduit par *à*, et, pour reprendre la typologie des objets indirects définie par Herslund (1988), leur objet indirect est neutre, c'est-à-dire, qu'il ne peut pas être remplacé par un pronom d'objet indirect, du moins, en français contemporain (voir Troberg 2008) :

- (3) \*Il lui contredit/pare/satisfait/touche/vise.

Dans le cas des objets indirects neutres, la préposition *à* n'a donc pas la valeur de marqueur casuel du datif, mais reste cependant décrite comme ayant une valeur fonctionnelle (Gabriel 2003), en d'autres termes, comme étant sémantiquement vide.

Les études sur la caractérisation sémantique de *à* sont partagées entre celles qui attribuent à la préposition une valeur sémantique (Gougenheim 1959 ; Kemmer et Bat-Zeev Shyldkrot 1996, *inter alia*) et celles qui concluent à sa vacuité sémantique (Blinkenberg 1960 ; Boer 1926, *inter alia*). Cervoni (1991 : 129) note, par exemple, que les cas d'alternance de la préposition en contexte verbal renforcent l'impression de son vide sémantique. S'inscrivant dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive telle que définie par Langacker (1987 ; 2008), cette étude démontrera non seulement que la préposition *à* n'est pas sémantiquement vide dans le cas des alternances du groupe de verbes qui en font l'objet, mais également que le sémantisme de la préposition est à l'origine des différences sémantiques entre la construction directe et indirecte de ces verbes. Après avoir défini le cadre théorique de nos analyses et posé les bases d'une caractérisation sémantique de *à* (section 2), nous nous intéresserons consécutivement aux cas d'alternance pour lesquels la préposition a une valeur télique abstraite (section 3), une valeur de localisation abstraite (section 4) et une valeur qui diffère en fonction des acceptions du verbe (section 5).

## 2. Définir le sémantisme de *à*

### 2.1 Cadre théorique

L'une des thèses fondamentales de la Grammaire Cognitive proposée par Langacker (1987 ; 2008) est que la grammaire n'est pas un module autonome de la sémantique et qu'elle est porteuse de sens. Remettant en cause une caractérisation dichotomique des éléments lexicaux et grammaticaux, Langacker (2008 : 22) suggère un continuum sémantique entre sens lexical et grammatical qui peut se définir à travers le paramètre de spécificité/schématicité. Il oppose ainsi les éléments dits lexicaux, comme par exemple *chien*, qui ont tendance à être plus spécifiques et moins schématiques aux éléments grammaticaux, comme par exemple les pronoms relatifs qui ont un sens plus schématique et moins spécifique.

Le sémantisme en Grammaire Cognitive ne se restreint pas au simple contenu conceptuel mais inclut également la façon dont ce contenu se construit. La notion de saillance, par exemple, joue un rôle dans l'interprétation d'un événement (Langacker 2008) et notamment à travers l'alignement du trajecteur (*trajector* = *Tr*) et du repère (*landmark* = *Lm*) :

(4a) Le livre est sur le cahier.

(4b) Le cahier est sous le livre.

Si les énoncés en (4) renvoient à la même réalité, ils diffèrent en termes de prééminence focale, d'alignement du trajecteur, l'élément focal primaire (*le livre* en (4a), *le cahier* en (4b)), et du repère, l'élément focal secondaire (*le cahier* en (4a), *le livre* en (4b)). Comme le montre l'utilisation de *sur* en (4a) et de *sous* en (4b), le changement d'alignement joue un rôle central dans la façon dont une préposition exprime la représentation spatiale d'une scène. Les concepts de *trajecteur* et de *repère* jouent ainsi un rôle central dans la représentation d'événements : le trajecteur se définit comme l'élément qui suit un mouvement littéral ou métaphorique vers le repère ou, dans le cas de représentation d'états comme en (4), comme l'élément que l'on oriente vers le repère.

Pour rendre compte de la pluralité des sens que les prépositions peuvent avoir, Tyler et Evans (2003) utilise le modèle de « polysémie régulée » (*principled polysemy*), qui vise à réduire la prolifération des sens dans un réseau polysémique. Sandra (1998 : 361) note le problème de « fausseté polysémique » (*polysemic fallacy*), c'est-à-dire, la tendance à chercher de la polysémie là où il n'y en a pas, à voir dans les différentes manifestations d'un sens donné (le vague) les manifestations de différents sens (le polysémique). Le réseau polysémique lié à une préposition est organisé autour d'un prototype, qui est déterminé à la fois par le sens originel de la préposition et son sens prédominant dans le réseau polysémique. L'importance du sens originel dans la détermination du prototype souligne l'intérêt que porte la linguistique cognitive à la dimension diachronique (voir Langacker 2008). À ce sujet, de Mulder (2001) observe une correspondance fréquente entre prototype et sens d'origine dans les réseaux polysémiques, qui peut remettre en question la validité synchronique du prototype. La pluralité des sens d'une préposition, s'explique, cependant, souvent à travers sa grammaticalisation : même si le prototype synchronique peut différer du sens originel de la préposition, le réseau polysémique synchronique reste étroitement lié au sens originel de la préposition puisqu'il est le fruit de sa grammaticalisation, comme le cas de la préposition *à* le démontre.

### 2.2. Le sémantisme de *à*

Kilroe (1987) montre comment les nombreux emplois actuels de la préposition *à*, partiellement illustrés en (5), résultent de sa grammaticalisation :

- (5a) Je vais à la maison.
- (5b) Je suis à la maison.
- (5c) À demain !
- (5d) Son rendez-vous est à huit heures.
- (5e) une machine à laver
- (5f) J'ai donné un livre à Emma.
- (5g) J'ai commencé à travailler.

La grammaticalisation de *à* commence avec la grammaticalisation de son étymon latin *ad* 'vers' qui exprimait à l'origine une approximation. Kilroe (1987) observe que le but du mouvement a été rapidement associé à la limite du mouvement, et la préposition a ainsi commencé à exprimer une directionalité, sens que l'on retrouve en français moderne, comme en (5a). L'expression de la directionalité, d'une localisation dynamique, a servi de base conceptuelle à l'expression du positionnement, d'une localisation statique, illustrée en (5b). Par une opération de métaphore, productive dans de nombreuses langues (voir Hopper et Traugott 2003), l'expression spatiale de la directionalité et du positionnement a engendré une expression temporelle de directionalité, comme en (5c), et de positionnement, comme en (5d). Suivant une chaîne de grammaticalisation observée dans de nombreuses langues dans lesquelles l'allatif a acquis une valeur télique (Heine et al. 1991), l'expression de la directionalité spatiale a également servi de base conceptuelle à l'expression du but, soit par métaphore (Lakoff 1993 : 220 « les buts sont des destinations »), soit par métonymie (Cuyckens 2002). Bien que l'emploi de la préposition *à* pour exprimer le but ne soit plus vraiment productif en français moderne, on retrouve cette notion de but dans la composition nominale, illustrée en (5e) avec *une machine à laver*. Kilroe (1987) note deux cas de grammaticalisation issue de l'expression du but : l'utilisation de la préposition pour marquer le datif, comme en (5f), et pour introduire des infinitifs, comme en (5g). Ces deux derniers exemples illustrent un corolaire de la grammaticalisation, à savoir, le blanchiment sémantique, la perte de sens de l'élément grammaticalisé. Dans ces deux derniers exemples, le sémantisme de la préposition est plus proche du pôle de la schématisation que de la spécificité dans le continuum sémantique défini par Langacker (2008).

La grammaticalisation de *à* est telle que la préposition remplit la plupart des critères qui caractérisent, selon Melis (2001 : 84), une préposition vide de sens : un emploi conditionné par la syntaxe ; une interprétation sémantique qui peut être déduite contextuellement ; un sémantisme très abstrait et général ; une pluralité de sens dont il est impossible de fournir une représentation unifiée. Le fait que la préposition conserve un sémantisme très abstrait a conduit, malgré tout, certain.e.s linguistes à rejeter la notion de préposition vide et à qualifier *à* de préposition « incolore » (Spang-Hanssen 1963) ou de préposition « abstraite » (Cadiot 1997), en proposant une caractérisation sémantique abstraite de la préposition. Vandeloise (1987 ; 1993) fournit une série de règles sémantiques pour rendre compte de la signification de *à*, comme, par exemple, celle qui exprime une routine associée au complément de la préposition *à* :

- (6a) Je suis dans le restaurant.
- (6b) Je suis au restaurant.

Avec la préposition *dans* en (6a), la localisation du sujet par rapport au restaurant est spécifique, on comprend que l'énonciateur est à l'intérieur du restaurant. Par contraste, en (6b), la préposition *à* exprime une localisation « générale » (voir Melis 2001), une localisation moins spécifique et plus schématique. À cette opération de localisation s'ajoute une dimension plus abstraite, celle que Vandeloise (1993) décrit comme la routine associée au complément de la préposition. D'un point de vue pragmatique, l'énoncé en (6b) peut parfaitement répondre à la question « *Qu'est-ce que tu fais ?* », puisqu'il sous-entend l'expression de ce que l'on fait habituellement dans un restaurant, alors que l'énoncé en (6a) serait plus difficilement acceptable comme réponse à cette question. Vandeloise (1993) étend d'ailleurs son analyse pour expliquer les différences sémantiques observées avec l'alternance du verbe *toucher*.

### 2.3. Les sens de *à* en contexte d'alternance verbale

Parmi les règles sémantiques que Vandeloise (1993) propose pour expliquer l'usage de *à* avec le verbe *toucher*, une d'entre elles stipule que l'on utilise la construction « *S n'a pas touché à l'O* » si le sujet (S) n'a pas participé à la routine associée à l'objet (O) :

- (7a) Il n'a pas touché à un verre.

- (7b) Depuis que je le connais, il n'a pas touché un verre d'alcool (Pastoret, Charlotte, *Paradoxe*, 2019)

L'énoncé en (7a) sous-entend que le sujet n'a pas participé à la routine associée à l'objet *verre*, c'est-à-dire, qu'il n'a pas bu d'alcool. Au vu de l'énoncé en (7b), on peut se demander, cependant, si cette interprétation est véritablement due à l'usage de *à*.

Bat-Zeev Shyldkrot et Kemmer (1995 ; 1996) caractérisent le sens de *à* dans les alternances verbales comme l'expression « d'un chemin abstrait vers un but » (1996 : 367), ce qui se manifeste par le niveau d'implication du sujet dans l'action :

- (8a) Il a touché sa cuisse par mégarde.  
(8b) ?Il a touché à sa cuisse par mégarde.  
(8c) Il s'empresse à satisfaire sa femme.  
(8d) Il s'empresse de fermer les fenêtres.

Comme le sujet est plus impliqué avec *à*, Bat-Zeev Shyldkrot et Kemmer (1995 ; 1996) constatent que la construction indirecte sous-entend une intentionnalité de la part du sujet, qui explique, selon elles, l'acceptabilité de (8a) au regard de la faible acceptabilité de (8b). Elles expliquent également la différence de sens entre *s'empresser à* en (8c), faire quelque chose avec enthousiasme, et *s'empresser de* en (8d), se dépêcher de faire quelque chose (8d), à travers leur caractérisation sémantique de *à*.

Leur analyse s'inscrit dans la lignée des travaux de Gougenheim (1959) qui remarquait déjà l'effet de sens dynamique mais également statique de la préposition *à* dans les cas d'alternances verbales. Ses analyses trouvent écho chez Marque-Pucheu (2008), qui constate une affinité sémantique entre le sémantisme lexical du verbe et l'expression d'un mouvement dynamique et d'une localisation statique liées à la préposition *à*.

Les études précédentes sur le sémantisme de *à*, et notamment en contexte verbal, ont ainsi démontré le haut niveau d'abstraction de sa signification, dû à sa grammaticalisation, et la prédominance de deux sens: une valeur dynamique abstraite issue de la directionnalité, et une valeur statique abstraite issue du positionnement.

### 3. L'expression d'un but abstrait

#### 3.1. Valeur de but abstrait de *à*

Cette section se concentre sur les cas d'alternances où la préposition *à* exprime un but abstrait. L'étymon latin de la préposition exprimait le but dès le V<sup>e</sup> siècle (Vincent 1999) et, en raison de sa désémantisation, a commencé à entrer en concurrence avec la préposition *pour* dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Gougenheim 1959). En français contemporain, la préposition *pour* marque le but de façon plus spécifique et moins abstraite que *à* (Spang-Hanssen 1963).

Reprenant en partie la caractérisation sémantique de Kemmer et Batz-Zeev Shyldkrot (1996), la figure (1) représente le sémantisme de *à* comme l'expression d'un but abstrait. Le trajecteur (Tr) s'oriente, en suivant un chemin abstrait, vers un repère (Lm), qui est également abstrait. Comme le montrera l'analyse des alternances des verbes *parer*, *viser* et *aspirer* le repère a effectivement tendance à être un groupe nominal abstrait, c'est-à-dire, marqué par le trait sémantique [CHOSE ABSTRAITE] (Langacker 2008).

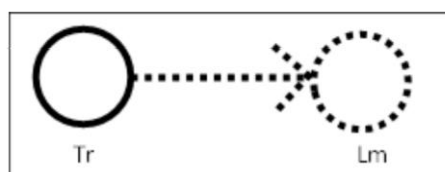


Figure 1 : Représentation de *à* comme expression d'un but abstrait

#### 3.2. L'alternance avec le verbe *parer*

L'un des verbes homonymiques *parer* peut se construire avec un objet direct ou un objet indirect introduit par la préposition *à* :

- (9a) Il a paré l'attaque.  
(9b) Il a paré à l'attaque.

Alors que la construction directe du verbe implique que le sujet a évité d'être atteint par l'attaque en (9a), la construction indirecte signifie que le sujet s'est préparé afin d'éviter l'attaque. La notion d'évitement est donc prospective avec la construction indirecte comme le montre (10) :

- (10a) ?Il a paré l'attaque imminente.  
 (10b) Il a paré à l'attaque imminente.

La faible acceptabilité sémantique de (10a) vient de l'incongruité entre la référence au passé par le temps verbal et la notion de prospection exprimée par l'adjectif *imminente*. À l'inverse, l'énoncé en (10b) est tout à fait acceptable du fait que la construction indirecte exprime la prospection.

Le fait que la construction indirecte de *parer* sous-tende l'expression d'un but et d'une prospection absente de la construction directe montre en quoi la différence de sens entre les deux constructions peut être attribuée au sémantisme de *à* comme l'expression d'un but abstrait. La sémantique lexicale de la construction directe comprend la confrontation du sujet avec ce qui, dans la construction indirecte, représente le but vers lequel il tend: le sujet a agi de sorte à éviter quelque chose.

Le sémantisme de la construction indirecte est représenté dans la figure (2). Le sémantisme lexical de la construction directe est représenté par les deux flèches qui se font face : le trajecteur (le sujet) émet une force pour contrer une force émise par le repère (l'objet). Dans la construction indirecte du verbe, le sémantisme de la construction directe est assimilé au repère exprimé par le sémantisme de *à* : le but du sujet (trajecteur) est de contrer la force émise par l'objet (le repère). La construction indirecte profile, dès lors, un sujet (le trajecteur) qui émet une force dans le but d'éviter d'être touché par la force émise par le repère.

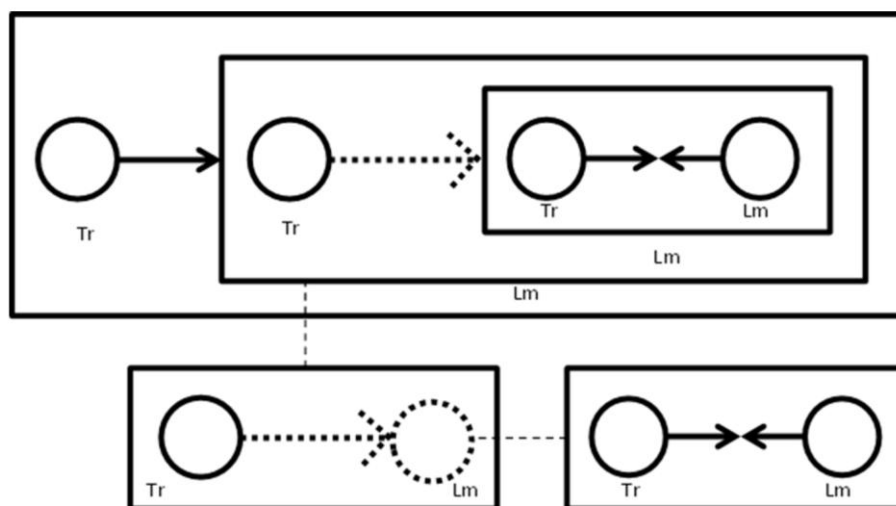


Figure 2 : Représentation de la construction indirecte de *parer*

### 3.3 L'alternance avec le verbe *viser*

Contrairement au verbe *parer* où la différence de sens entre la construction directe et indirecte peut être facilement attribuée au sémantisme de la préposition *à* comme l'expression d'un but abstrait, la différence sémantique entre la construction directe et indirecte semble ici plus subtile puisque les deux expriment un but :

- (11a) Elle vise la perfection.  
 (11b) Elle vise à la perfection.

La construction directe en (11a) et indirecte en (11b) impliquent toutes les deux que le sujet a pour but d'atteindre un état de perfection. On pourrait ainsi voir dans les alternances de *viser* un cas d'alternance libre, c'est-à-dire, un cas d'alternance où il n'y a aucune différence entre la construction directe et indirecte. Cette caractérisation semble cependant problématique à la lumière des exemples donnés en (12) :

- (12a) Elle vise la cible.  
 (12b) ?Elle vise à la cible.  
 (12c) Le discours vise le candidat.  
 (12d) ?Le discours vise au candidat.

Comme le montre la faible acceptabilité sémantique de (12b) et (12d) par rapport, respectivement, à (12a) et (12c), la construction indirecte semble incompatible avec un objet concret, inanimé ou non. Un relevé des occurrences des constructions directes et indirectes du verbe dans les textes du XX<sup>e</sup> siècle du corpus ARTFL, qui comprend plus de 3500 textes littéraires français datant du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup>, renforce

cette hypothèse (tableau 1): la proportion des constructions indirectes qui acceptent des noms concrets comme complément d'objet reste marginale (4,58%) par rapport à celle des constructions directes (40,71%).

| TYPE DE COMPLÉMENT  | CONSTRUCTION DIRECTE | CONSTRUCTION INDIRECTE |
|---------------------|----------------------|------------------------|
| <b>NOM CONCRET</b>  | 274 (40,71%)         | 7 (4,58%)              |
| <i>animé</i>        | 153 (22.73%)         | 0 (0%)                 |
| <i>inanimé</i>      | 121 (17.98%)         | 7 (4,58%)              |
| <b>NOM ABSTRAIT</b> | 399 (59,29%)         | 146 (95,42%)           |
| <b>TOTAL</b>        | 673 (100%)           | 153 (100%)             |

Tableau 1 : Type de complément des constructions de *viser* (corpus ARTFL/XX<sup>e</sup> s.)

Le fait que la construction indirecte n'admet que marginalement un nom concret comme complément peut s'expliquer à travers le sémantisme de *à* comme l'expression d'un but abstrait. Considérez les exemples suivants :

(13a) Cette politique vise l'appauvrissement des familles.

(13b) Cette politique vise à l'appauvrissement des familles.

La construction directe de l'énoncé en (13a) est ambiguë : la visée de la politique peut s'interpréter soit comme l'appauvrissement des familles soit comme une lutte contre l'appauvrissement des familles. Pour la première interprétation, l'appauvrissement est un but, pour la seconde, c'est une cible. La construction indirecte de l'énoncé en (13b) ne se prête qu'à une seule interprétation : l'appauvrissement est le but de la politique. Le sémantisme lexical du verbe *viser* implique que le repère (l'objet direct) est conçu comme une cible, qui peut être perçue comme un but ou non, comme le montre l'ambiguïté de (13a). Le sémantisme de la préposition *à* en tant qu'expression d'un but abstrait restreint l'interprétation de la construction à celle de but, ce qui explique la faible acceptabilité de la construction indirecte avec les noms concrets qui sont perçus avant tout comme des cibles plutôt que comme des buts à atteindre.

#### 4. L'expression d'une localisation abstraite

##### 4.1. La valeur de localisation abstraite de *à*

Dans certains cas d'alternance, la préposition *à* a une valeur de localisation abstraite, notamment avec les verbes *contredire* et *c*. Le sémantisme de la préposition comme l'expression d'une localisation abstraite représentée en figure 2. Cette représentation découle de la représentation de la localisation spatiale exprimée par *à* : le trajecteur (Tr) est localisé par rapport au repère (Lm). Cette localisation est cependant beaucoup plus schématique, abstraite, que la localisation spatiale : son haut niveau d'abstraction est représenté par les lignes discontinues. Le sémantisme de localisation abstraite de *à* exprime ainsi un contact, un rapprochement, un rapport abstrait entre le trajecteur et le repère.

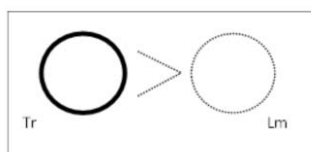


Figure 2 : Représentation de *à* comme expression d'une localisation abstraite

##### 4.2. L'alternance avec le verbe *contredire*

Les différences sémantiques observées entre les constructions directes et indirectes du verbe *contredire* peuvent s'expliquer à la lumière du sémantisme de *à* comme l'expression d'une localisation abstraite. Troberg (2008) montre que le verbe *contredire* était suivi par un objet indirect datif, pour suivre la nomenclature de Herslund (1988), jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. En français contemporain, le verbe peut se construire soit avec un objet direct (14a) soit avec un objet indirect neutre (14b) :

(14a) (...) la donation contredit le principe d'après lequel la propriété résulte du travail. (Durkheim, Émile, *Leçons de sociologie : physique des mœurs et du droit*, 1900)

(14b) Comte contredit au principe du progrès que le xviii<sup>e</sup> siècle avait posé par la Loi des trois États (Brunschvicg, Léon, *Les Âges de l'intelligence*, 1934)

L'usage de la construction transitive indirecte reste cependant marginal en français contemporain puisque elle ne représente que 6,4% des constructions du verbe recensées dans les textes du XX du corpus ARTFL.

Bien que la différence sémantique entre la construction directe et indirecte soit assez subtile, il existe, malgré tout, une différence qui montre qu'il ne s'agit pas d'un cas d'alternance libre. Considérez les exemples suivants :

- (15a) Une étude contredit le principe d'abstinence d'alcool absolue pendant la grossesse. Les femmes peuvent boire de l'alcool.
- (15b) Une étude contredit au principe d'abstinence d'alcool absolue pendant la grossesse. ? Les femmes peuvent boire de l'alcool.

La construction directe du verbe en (15a) implique une contradiction du principe d'abstinence, que l'étude remet en cause ce principe, ce qui signifie que les femmes enceintes peuvent boire de l'alcool. En (15b), la construction indirecte implique une contradiction par rapport au principe d'abstinence : l'étude ne suit pas le principe d'abstinence, elle est y simplement contraire et elle ne le remet pas en cause, ce qui explique l'incongruité pragmatique de la deuxième phrase. La différence sémantique observée entre la construction directe et indirecte peut être attribuée au sémantisme de *à* comme l'expression d'une localisation abstraite : la préposition crée un rapport, un lien abstrait entre l'expression de la contradiction et l'objet indirect, qui est absent de la construction directe. En d'autres termes, la construction indirecte du verbe peut se paraphraser comme « être une contradiction par rapport à quelque chose » (ce que sous-tend le sujet est contraire à ce que l'objet exprime) et la construction directe comme « être une contradiction de quelque chose » (le sujet remet en cause ce que l'objet exprime).

#### 4.3. L'alternance avec le verbe *satisfaire*

C'est un effet de sens similaire à celui observé avec *contredire* que l'on retrouve pour expliquer la différence de sens entre la construction directe et indirecte du verbe *satisfaire* :

- (16a) Une réincarnation périodique satisfait leur désir de revenir sur cette terre (Levy-Bruhl, Lucien, *L'Âme primitive*, 1927)
- (16b) Il est traité par ses parents avec le plus grand respect, et on satisfait à ses moindres désirs. (Levy-Bruhl, Lucien, *L'Âme primitive*, 1927)

La différence sémantique entre la construction directe et indirecte est, encore une fois, assez subtile. Des grammairiens (Colin 1971 ; Girodet 1981) notent que la construction indirecte est généralement préférée avec des objets qui expriment une obligation. Dans les exemples fournis, le fait que le même auteur utilise la construction directe avec *leur désir* en (16a) et la construction indirecte avec *ses moindres désirs* en (16b) peut ainsi s'expliquer à travers l'interprétation de *ses moindres désirs* comme une source d'obligation.

Un relevé des occurrences des noms qui complètent directement ou indirectement *satisfaire* dans les textes du XX<sup>e</sup> siècle du corpus ARTFL semble aller dans le sens d'une plus grande compatibilité de la construction avec des groupes nominaux exprimant une obligation, comme *condition*, *devoir*, *exigence*, *obligation* (tableau 3).

| NOM               | NOMBRE D'OCCURRENCES<br>COMME OBJET DIRECT | NOMBRE D'OCCURRENCES<br>COMME OBJET INDIRECT |
|-------------------|--|--|
| <i>appétit</i>    | 7 (100%)                                   | 0 (0%)                                       |
| <i>besoin</i>     | 44 (80%)                                   | 11 (20%)                                     |
| <i>curiosité</i>  | 6 (100%)                                   | 0 (0%)                                       |
| <i>désirs</i>     | 23 (85.19%)                                | 4 (14.81%)                                   |
| <i>esprit</i>     | 11 (100%)                                  | 0 (0%)                                       |
| <i>goût</i>       | 15 (93.75%)                                | 1(6.25%)                                     |
| <i>instinct</i>   | 8 (100%)                                   | 0 (0%)                                       |
| <i>raison</i>     | 7 (100%)                                   | 0 (0%)                                       |
| <i>condition</i>  | 0 (0%)                                     | 29 (100%)                                    |
| <i>devoir</i>     | 0 (0%)                                     | 6 (100%)                                     |
| <i>exigence</i>   | 5 (35.71%)                                 | 9 (64.29%)                                   |
| <i>obligation</i> | 0 (0%)                                     | 2 (100%)                                     |

Tableau 3: Objets directs et indirects de *satisfaire*

Le fait que la construction indirecte soit préférée avec les noms exprimant une obligation peut se comprendre de par la différence sémantique entre la construction directe et indirecte :

- (17a) Il satisfait leurs attentes.
- (17b) Il satisfait à leurs attentes.
- (17c) La révélation du secret satisfait ma curiosité.
- (17d) ?La révélation du secret satisfait à ma curiosité.

Le verbe *satisfaire* implique la notion de manque : quand on satisfait quelque chose, on comble un manque. Ainsi, avec la construction directe le sujet comble le manque exprimé par l'objet comme en (17a) où le sujet fait en sorte que les attentes soient comblées ou en (17c) où la révélation comble le manque que sous-entend *la curiosité*. Avec la construction indirecte, le sémantisme de la préposition *à* en tant qu'expression d'une localisation abstraite donne lieu à une autre interprétation, centrée sur le sujet : par rapport à l'objet, le sujet ne montre aucun manque. Ainsi, en (17b), le sujet fait des actions conformes aux exigences que l'objet, *les attentes*, sous-entend. Cette interprétation explique l'acceptabilité de (17c) par rapport à celle de (17d) : le sujet, *la révélation du secret*, n'implique pas une conformité avec les exigences que l'objet *ma curiosité* peut sous-entendre. Cette analyse sémantique explique ainsi pourquoi on retrouve plus facilement la construction indirecte avec des objets exprimant une obligation puisque l'on est en général plus conforme à une obligation que l'on ne la comble. La relation sémantique sous-jacente qui exprime le rapport abstrait entre le sujet et l'objet provient du sémantisme de localisation abstraite exprimé par *à* : dans la construction indirecte, le sujet est perçu comme étant satisfaisant par rapport aux exigences sous-entendues par l'objet alors que, dans la construction directe, le sujet comble le manque sous-entendu par l'objet.

### 5. Les alternances du verbe *toucher*

Le verbe *toucher* présente un cas particulier puisque, dans ses constructions indirectes, la préposition *à* exprime soit un but abstrait soit une localisation abstraite. Cette caractéristique du verbe s'explique par la polysémie du verbe dont les usages peuvent être catégorisés entre usages statiques et usages cinétiques. Nous considérons que les différents sens du verbe sont polysémiques et non homonymiques étant donné que les diverses acceptions du verbe renvoient toutes d'une façon ou d'une autre à la notion de contact (voir, entre autres, Lebaud 2004 ; Picoche 1986 ; Vandeloise 1996).

Dans ses usages statiques, le verbe *toucher* peut exprimer un contact physique entre le sujet et son objet, comme en (18a) ou (18b), ou métaphorique, comme en (18c) et (18d) :

- (18a) La maison touche l'église.
- (18b) La maison touche à l'église.
- (18c) Le débat touche la question sensible des retraites.
- (18d) Le débat touche à la question sensible des retraites.

La différence de sens entre la construction directe et indirecte du verbe dans les exemples reste très subtile mais peut tout de même être attribuée au sémantisme de *à* comme l'expression d'une localisation abstraite : avec la construction indirecte, le contact est perçu comme étant moins direct. Ainsi, en (20c), « *la question des retraites* » est perçue comme étant plus centrale au débat qu'en (20d). Le sémantisme de localisation abstraite liée à la préposition *à* module la notion de contact exprimé par la sémantique lexicale du verbe, comme le démontrent les exemples suivants :

- (19a) Oui, la Pologne touche à la mer. (Grégoire, Henry, Grojean, Oscar et Muhlstein, Anatole, *Le Flambeau*, vol. 2: 1-6, 1919)
- (19b) ?La Pologne touche la mer
- (19c) (...) une simplicité d'esprit qui touchait à l'idiotisme. (Feuillet, Octave, *Sibylle* 1863)
- (19d) ?une simplicité d'esprit qui touchait l'idiotisme

L'acceptabilité de (19a) par rapport à (19b) s'explique par l'expression d'un contact qui est perçu comme moins direct, étant donné la situation géographique de la Pologne en 1919 dont seulement une très petite partie était adjacente à la mer. Similairement, en (19c), l'interprétation du verbe *toucher* comme «être presque assimilable à» n'est possible qu'avec la construction indirecte, comme le montre la faible acceptabilité de (19d) : on rapproche métaphoriquement la simplicité d'esprit à de l'idiotisme sans que les deux notions soient directement en contact, c'est-à-dire, équivalentes.

Le sémantisme de *à* comme l'expression d'une localisation abstraite se retrouve également dans quelques usages cinétiques du verbe *toucher* :

- (20a) Emma a touché la peinture.
- (20b) Emma a touché à la peinture.



La construction directe du verbe *toucher* en (20a) implique un contact physique entre le sujet, *Emma*, et l'objet, *la peinture*, qui résulte d'un mouvement du sujet vers l'objet, d'où l'interprétation cinétique du verbe. Dans cet énoncé, *la peinture* renvoie à l'objet physique, à l'œuvre d'art. L'énoncé en (20b) peut s'interpréter de deux façons : soit *la peinture* renvoie à l'activité artistique, auquel cas le sémantisme de *à* est celui d'une localisation abstraite, soit elle renvoie à l'objet physique, et le sémantisme de *à* est alors celui d'un but abstrait.

L'emploi de la construction indirecte exprimant un contact abstrait a essentiellement trait aux activités artistiques ou aux drogues :

- (21a) Emma a touché la cocaïne.
- (21b) Emma a touché à la cocaïne.
- (21c) Emma a touché à la littérature.
- (21d) ?Emma a touché la littérature.

L'objet direct en (21a) s'interprète comme l'objet physique alors que l'objet indirect en (21b) renvoie à l'activité de prise de cocaïne. Le sémantisme de la préposition *à* exprime un contact métaphorique et renvoie à la dimension abstraite liée à l'objet, c'est-à-dire, en (21b) à l'activité de prise de cocaïne. Le même effet sémantique est en jeu s'agissant d'activités artistiques : en (21c), le sémantisme de *à* renvoie à la dimension abstraite, aux activités liées à la littérature, un sens que n'admet pas la construction directe, comme le montre (21d), puisqu'elle renvoie à un contact physique concret.

Pour d'autres usages cinétiques du verbe *toucher*, c'est le sémantisme de but abstrait qui entre en jeu :

- (22a) Emma a touché à mon téléphone et il ne marche plus.
- (22b) ?Emma a touché mon téléphone et il ne marche plus.

La construction indirecte du verbe en (22a) implique que le sujet est entré en contact avec l'objet dans le but de le manipuler, d'en faire quelque chose: dans cet exemple, on comprend que le sujet est rentré en contact avec le téléphone pour faire quelque chose avec et l'a sans doute déréglé ou cassé. La dimension téléqu observée avec la construction indirecte est complètement absente de la construction directe du verbe, qui exprime un simple contact physique entre le sujet et l'objet, d'où l'incongruité de (22b).

## 6. Conclusion

L'analyse des différences sémantiques entre la construction directe et indirecte des quelques verbes étudiés dans cette contribution montre qu'elles peuvent être attribuées aux sémantismes abstraits de *à*. La subtilité des nuances sémantiques entre la construction directe et indirecte de certains verbes peut se comprendre par le sens hautement schématique de la préposition *à*, dû à sa forte grammaticalisation qui a débuté avec celle de son étymon latin. Le fait qu'il y ait une différence sémantique entre la construction directe et indirecte d'un même verbe, aussi subtile soit-elle, souligne par ailleurs qu'il est difficile de considérer ces cas d'alternance comme des cas d'alternance libre et de caractériser la préposition *à* comme étant totalement vide de sens. Les différences sémantiques observées peuvent en effet être attribuées soit à un sens de but abstrait, qui implique l'expression d'un but dans la construction indirecte, soit à un sens de localisation abstraite, qui influe sur la relation sémantique entre le verbe et son objet et/ou sur l'interprétation du référent dénoté par l'objet. Cette analyse peut d'ailleurs être étendue et systématisée à l'ensemble des verbes qui montrent des cas d'alternances entre objets directs et objets indirects neutres introduits par *à*, démontrant ainsi les limites d'une caractérisation de la préposition en terme de vacuité sémantique.

## Références

- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava et Suzanne Kemmer. 1995. La grammaticalisation des prépositions : concurrence et compétition. *Revue romane*, 30 (2): 205–226.
- Blinkenberg, Andreas. 1960. *Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*. Copenhague: Munksgaard.
- de Boer, Cornelis. 1926. *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*. Paris: Champion.
- Cadiot, Pierre. 1997. *Les Prépositions abstraites*. Paris: Armand Colin.

- Cervoni, Jean. 1991. *La Préposition. Étude sémantique et pragmatique*. Paris: Duculot.
- Colin, Jean-Paul. 1971. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Cuyckens, Hubert. 2002. Metonymy in prepositions. In H. Cuyckens & G. Radden (eds.), *Perspectives on Prepositions*, pages 257–266. Tübingen: Niemeyer.
- Gabriel, Christoph. 2003. Relational elements in French. A minimalist approach to grammaticalization. *Linguistische Berichte* 193: 3–22.
- Girodet, Jean. 1981. *Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés du français*. Paris: Bordas.
- Gougenheim, Georges. 1959. Y a-t-il des prépositions vides en français? *Le Français moderne* 27: 1–25.
- Heine, Bernd, Ulrike Claudi & Friedrike Hunnemeyer. 1991. *Grammaticalization: A Conceptual Framework*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Herslund, Michael. 1988. *Le Datif en français*. Paris: Peeters-Louvain.
- Hopper, Paul et Elizabeth Traugott. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kemmer, Suzanne E. et Hava Bat-Zeev Shyldkrot. 1996. The semantics of “empty prepositions” in French. In E. H. Casad (éd.), *Cognitive Linguistics in the Redwoods*, pages 348–389. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Kilroe, Patricia. 1987. *The Grammaticalization of the French preposition à*. Thèse de doctorat, University of Texas at Austin.
- Lakoff, George. 1993. The contemporary theory of metaphor. In A. Ortony (éd.), *Metaphor and Thought*, pages 202–250. Cambridge: Cambridge University Press.
- Langacker, Ronald W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar vol. I: Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker, Ronald W. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar vol. II: Descriptive Application*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker, Ronald W. 2008. *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Lebaud, Daniel. 2004. Toucher : le tango du sens. Problème de sémantique lexicale. *Revue des linguistiques de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense* 50 : 53–80.
- Marque-Pucheu, Christiane. 2008. La couleur des prépositions à et de. *Langue française* 157: 74–103.
- Melis, Ludo. 2001. *La Préposition en français*. Paris: Orphys.
- de Mulder, Walter. 2001. La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype. *Langue française* 130: 8–32.
- Picoche, Jacqueline. 1986. *Structure sémantique du lexique français*. Paris: Nathan.
- Sandra, Dominiek. 1998. What linguists can and can't tell us about the mind: a reply to Croft. *Cognitive Linguistics* 9 (4): 361–378.

- Spang-Hanssen, Ebbe. 1963. *Les Prépositions incolores du français moderne*. Copenhagen: G.E.C. Gads Forlag.
- Troberg, Michelle. 2008. *Dynamic Two-place Indirect Verbs in French: A Synchronic and Diachronic Study in Variation and Change of Valence*. Thèse de doctorat, University of Toronto.
- Tyler, Andrea et Vyvyan Evans. 2003. *The Semantics of English Prepositions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vandeloise, Claude. 1987. La préposition à et le principe d'anticipation. *Langue française* 76: 77–111.
- Vandeloise, Claude. 1993. La préposition à pâlit-elle derrière *toucher*? *Langages* 110: 107–127.
- Vandeloise, Claude. 1996. Touching: a minimal transmission of energy. In E. H. Casad (ed.), *Cognitive Linguistics in the Redwoods*, pages 541–568. Berlin: Mouton de Gruyter.